

PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS AU CCE

Avenir : orientations et incertitudes

NOUVEAU PDG

■ **Florent MENECAUX** sera officiellement le nouveau PDG de Michelin lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires le 17 mai 2019. Des inquiétudes planent actuellement sur les orientations de l'entreprise et nous attendons des éclaircissements de sa part au plus vite. L'emploi reste la priorité de SUD Michelin !

Orientations des dernières années

Externalisation, arrêts, baisse d'activités, délocalisation, réduction d'effectifs...

De quoi s'inquiéter pour le futur.

L'examen des orientations stratégiques présentées au CCE du 13 février par le Cabinet SECAFI n'est pas très rassurant. Dans un contexte économique assez favorable, les ambitions de Michelin vont vers une stratégie de marge au détriment des parts de marché et donc du maintien des capacités de production.

Le plus inquiétant pour les établissements de Clermont-Ferrand réside dans le fait que l'accent soit mis sur la réduction des frais de structure, et tout particulièrement ceux de la Recherche et du Développement ainsi que du Fonctionnement. La majeure partie de ces activités étant basée sur Clermont, on peut craindre, une fois de plus, une baisse conséquente des effectifs clermontois !

Pour rappel, voici quelques-unes des orientations qui ont été prises ces dernières années :

- Externalisation du service PAYE de Cataroux, de CAP 90 à la Combaude vers la Roumanie et du service des Douanes.
- Arrêt de l'activité rechapage sur le site de la Combaude.
- Baisse significative des activités du service de mélangeage sur Cataroux avec un transfert de ces fabrications sur les sites de Montceau (calandre, mélangeur).
- Délocalisation vers l'Inde d'activités Recherche et Développement, affectés jusqu'alors sur le site de Ladoux, qui ne sont qu'un début annoncé du transfert vers l'Asie et la Chine dans les années futures.
- Mise en place d'une nouvelle organisation qui a conduit à réduire les effectifs clermontois de 970 personnes.

17%

Correspond à la hausse de l'Intéressement entre 2018 et 2019 (79 M€ en 2019 contre 67 M€ en 2018).

SUD avait signé cet accord dont une partie est redistribuée à part égalitaire pour la première fois. Nous rappelons que sans accord national, il ne peut pas y avoir de négociations locales. SUD, par son fonctionnement horizontal, écoute et respecte toujours l'avis des salariés !

MATHÉMATIQUES

Un peu de géométrie :

Le pentagone a 5 côtés

L'hexagone a 6 côtés,

L'octogone a 8 côtés,

Le dodécagone a 12 côtés,



Pentagone



Hexagone



Octogone



Dodécagone



Carlosgone

Mais le plus grand c'est :
'le carlosgone' ... qui a des
millions de côté.

BAISSE D'EFFECTIFS EN VUE

SUD n'a pas pour habitude de sombrer dans le catastrophisme mais, au vu des éléments cités, qui hélas ne sont pas exhaustifs, nous sommes en droit d'alerter les salariés sur des orientations qui conduisent à la baisse permanente de nos effectifs. Ce ne sont pas les chiffres annoncés dans la GEPP (Gestion des Emplois et Parcours Professionnels) pour le site de Clermont-Ferrand qui viendront infirmer nos inquiétudes. Celle-ci fixe **un effectif moyen à l'horizon 2021 en baisse de 450 personnes.**

Même si les départs naturels, essentiellement des départs en retraite, couvre l'objectif maxi de 9 600 personnes fixé par la Direction, il n'en n'est pas de même pour l'objectif mini de 9 000. Celui-ci ne pourrait être atteint qu'avec la mise en place de procédures collectives de type RCC (Ruptures Conventionnelles Collectives) ou d'un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) comme son nom ne l'indique pas ! C'est pourquoi SUD a demandé à l'Entreprise d'être informé bien en amont des décisions qui seront prises vis-à-vis de ces orientations stratégiques et des impacts que cela aurait sur les effectifs clermontois.

SUD DÉFEND L'EMPLOI EN REFUSANT D'ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE QUI LE DÉTRUIT

La nouvelle organisation a déjà mis des salariés en difficulté, par des surcharges de travail pour certains ou inversement des postes placardisés pour d'autres.

Cette situation, même si elle est transitoire pour la Direction, n'en n'est pas moins inacceptable pour nous Élus SUD ! Nous avons été élus pour défendre l'emploi des salariés, améliorer leurs conditions de travail et non pour accompagner une politique dans laquelle ceux-ci ne soient pas au cœur des décisions prises. Le financier ne doit pas prendre le pas sur l'humain !

SUD ne nie pas que dans un monde en permanente évolution, il est nécessaire d'être en mouvement et avoir des orientations stratégiques pour garantir l'avenir de l'Entreprise, cependant, **la seule variable d'ajustement ne doit pas être ses salariés !**

SUD NÉGOCIE

Négociations simplification paie « agents » reportée, mais classifications maintenues !

Rappel : au mois de décembre 2018, SUD a envoyé un courrier à la Direction de l'entreprise afin d'exiger une renégociation de l'accord des classifications « agents ».

Extrait du courrier :

« Nous assistons ces dernières années à une obligation d'accélération de montée en compétences de l'ensemble des agents Michelin. Cette exigence demandée aux salariés n'est absolument pas reconnue comme elle le devrait dans l'évolution des coefficients. C'est une injustice sociale que nous dénonçons dans notre courrier... »

Devant le risque de dénonciation de l'accord, Michelin a accepté cette négociation tout en souhaitant associer une simplification de la paye « agents ».

SUD a, de nouveau, saisi Michelin en début d'année pour dissocier les deux projets d'accord. Cette demande vient d'être acceptée et nous débuterons une négociation au mois d'avril, pendant plusieurs mois uniquement, dans un premier temps, sur les classifications. À suivre !